

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 18 août 2020

CDDG(2020)8
Point 3.3 de l'ordre du jour

**COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE
(CDDG)**

**ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU
GROUPE DE TRAVAIL SUR LE DEMOCRATIE ET LA TECHNOLOGIE**

Note du Secrétariat
établie par la
Direction générale de la démocratie
Division de la gouvernance démocratique

Introduction

Le présent document fournit des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des tâches spécifiques i. et ii. du [mandat](#) du Comité européen pour la démocratie et la gouvernance (CDDG) pour l'exercice biennal 2020-2021.

Pour la mise en œuvre de ces tâches spécifiques, un groupe de travail sur la démocratie et la technologie (GT-DT) a été mis en place. En outre, un rapporteur sur la démocratie et la technologie a été nommé. Un [espace web restreint](#) a été mis en place afin que tous les membres du CDDG puissent avoir accès aux documents de travail du groupe de travail et contribuer à ses activités à distance. Toutes les publications s'y trouvent, y compris les documents supplémentaires tels que les présentations des experts, les études de recherche en cours et les contributions mises à disposition par les États membres eux-mêmes.

En raison de la pandémie de Covid-19, le plan de travail du GT-DT a dû être adapté pour tenir compte des changements de méthodes de travail (avec l'organisation de réunions par vidéoconférence) et du calendrier.

Specific task		Planning of future work	Coordination with other Council of Europe bodies
<p>(i) S'appuyant sur ses travaux antérieurs sur la démocratie électronique et en tenant compte des résultats de la 129e session du Comité des ministres à Helsinki, préparer un rapport sur l'impact de la transformation numérique, y compris l'intelligence artificielle et l'automatisation des prises de décision, sur la démocratie et la bonne gouvernance, de façon à également contribuer aux travaux du CAHAI.</p>	<p>La préparation de l'étude est en cours. Le groupe de travail a tenu sa première réunion les 27-28 janvier 2020. Des auditions ont été organisées avec</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Thorsten Thiel, chef de groupe de recherche, Institut Weizenbaum pour la société en réseau, Berlin, Allemagne, sur la numérisation et la démocratie, et - Mme Gabriela Viale Pereira, Département pour la gouvernance et l'administration électroniques, Université du Danube de Krems, Krems a.d. Donau, Autriche, sur les villes intelligentes et la bonne gouvernance. <p>Les quatre documents de travail ci-dessous ont été examinés :</p> <p>1) Projet de plan de l'étude</p>  <p>GT-DT(2020)2F-Etud e.docx</p> <p>2) Bref aperçu des stratégies nationales en matière d'intelligence artificielle et des initiatives réglementaires</p>  <p>GT-DT(2020)3F-Etats membres et organis:</p>	<p>Lors de sa deuxième réunion, qui aura lieu le 23 septembre 2020 en ligne, le GT-DT examinera un avant-projet d'étude.</p> <p>L'étude sera approfondie lors de la troisième réunion du GT-DT qui aura lieu en octobre 2020, en fonction des ressources budgétaires.</p> <p>L'approbation de l'étude est prévue pour la 12e réunion plénière du CDDG en novembre 2020.</p>	<p>Le rapporteur du GT-DT, M. Peter Andre, a participé et contribué à la 2e réunion plénière du CAHAI, du 6 au 8 juillet 2020, et participera aux réunions du groupe d'élaboration des politiques du CAHAI les 21-22 septembre et les 12-13 octobre.</p> <p>Le 29 janvier, le GT-DT a participé à une audition organisée par la commission des affaires politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, dans le cadre de la préparation du rapport sur la nécessité d'une gouvernance démocratique de l'intelligence artificielle par Mme Deborah Bergamini (Italie, PPE/DC).</p> <p>Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et la Conférence des OING participent activement au GT-DT.</p>

	<p>3) Un bref aperçu des travaux en cours dans d'autres organisations internationales</p> <p>4) Actes de la table ronde sur l'intelligence artificielle et l'avenir de la démocratie.</p>		
<p>(ii) Développer des normes sur les nouvelles technologies et leur utilisation dans les différentes étapes du processus électoral (y inclus pour l'enregistrement des électeurs, la transmission et la tabulation des résultats, etc.), dans la forme d'une recommandation du Comité des Ministres ou de lignes directrices pour donner suite aux rapports du Secrétaire général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit et en tenant compte des résultats de la 129e session du Comité des ministres à Helsinki, ainsi que des travaux de la Commission de Venise dans ce domaine.</p>	<p>Lors de sa première réunion, le groupe de travail sur la démocratie et la technologie a tenu des auditions avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Patrick Penninckx, chef du département Société de l'information (DGI), sur les nouvelles technologies et le processus électoral ; - M. Pierre Garrone, chef de la division des élections et des partis politiques de la Commission de Venise, a présenté les travaux actuels de la Commission de Venise en ce qui concerne l'utilisation des technologies numériques dans les élections et le vote électronique. <p>Il a également examiné le document ci-dessous, présenté par Mme Ardita Driza Maurer, experte-conseil, qui expose la question, et a eu un échange avec elle :</p> <p>Les nouvelles technologies dans le cycle électoral. Orientations du Conseil de l'Europe</p> <div style="text-align: center;">  <p>GT-DT E-ElectProc DrizaMaurer 202001</p> </div>	<p>Une troisième réunion du GT-DT pour faire avancer cette tâche est prévue en octobre 2020, sous réserve de la disponibilité des ressources budgétaires.</p> <p>La finalisation de la tâche est prévue en 2021.</p>	<p>Un certain nombre d'organes du Conseil de l'Europe travaillent actuellement sur des questions pertinentes, à savoir</p> <p>La Commission de Venise prépare des principes sur l'utilisation des technologies numériques et les élections, qui devraient se concentrer sur la phase de la campagne électorale.</p> <p>Le Comité de la Convention 108 prépare actuellement une étude réalisée par un expert sur le traitement des données à caractère personnel par et pour les campagnes politiques : L'application de la Convention 108 modernisée du Conseil de l'Europe.</p> <p>Un nouveau Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies numériques (MSI-DIG) a été créé pour étudier l'impact des technologies numériques et de l'AI sur la liberté d'expression (mandat et composition)</p>

**LISTE DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DEMOCRATIE ET
LA TECHNOLOGIE (GT-DT)**

PRESIDENT

Ambassador Almir ŠAHOVIĆ, Assistant Minister for Multilateral Affairs, Ministry of Foreign Affairs of Bosnia and Herzegovina

Membres

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Gregor WENDA, Deputy Head of Department, Directorate General of Legal Affairs, Federal Ministry of Legal Affairs, Federal Ministry of the Interior

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mr Zdeněk HRACH, E-Government Department, Ministry of Interior

FINLAND / FINLANDE

Mr Markku MÖLLÄRI, Ministerial adviser, Department for Local Affairs and Regional Administration, Ministry of Finance

GREECE / GRECE

Mr Georgios CHRYSAFIS, Directorate of Organisation and Functioning of Local Government, Ministry of the Interior

ITALY / ITALIE

Mr Francesco GIUSTINO, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Ufficio Attività Internazionali

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Amber MECHELSE, Senior Policy Officer Democracy, Democracy Department, Democracy and Governance Division, Ministry of the Interior and Kingdom Relations

POLAND / POLOGNE

Ms Aneta MACIEJEWSKA JAKS, National Institute of Local Government

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Bertrand BISE, Chef suppléant de l'unité Projets législatifs I, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice OFJ, Domaine de direction Droit public

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Paul ROWSELL, Head of Governance Reform and Democracy Unit, Ministry of Housing, Communities and Local Government

**RAPPORTEUR ON DEMOCRACY AND TECHNOLOGY / RAPPORTEUR SUR LA
DÉMOCRATIE ET LA TECHNOLOGIE**

Mr Peter ANDRE, Senior Expert for Legal Affairs, Ministry of Interior, Austria